

**Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente**

**Membres absents excusés :** M. Quentin Beausire ; Mme Karine Beausire Ballif ; M. Matthieu Carrel ; Mme Thérèse de Meuron ; Mme Claude Nicole Grin ; M. Alain Hubler ; M. Sébastien Kessler ; Mme Gianna Marly ; M. Pedro Martin ; Mme Varuna Mossier ; M. Philipp Stauber.

**Membres absents non excusés :** M. Jean-Pascal Gendre ; Mme Françoise Longchamp ; M. Pierre Oberson.

Membres présents	85
Membres absents excusés	11
Membres absents non excusés	3
Membre démissionnaire	1
Effectif actuel	99

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 40 à la halle 35 bâtiment Sud du Palais de Beaulieu.

**La présidente**

Souhaite un joyeux anniversaire à Mme Sara Gnoni et à M. Valentin Christe.

**R89-FIM  
Rapport s/  
[Rapport-préavis  
N° 2018/26](#)**

**Réponse à six postulats en matière de circulation en ville.**

**Réponse au postulat de M. Manuel Donzé et consorts « Pour une sécurisation du chemin de Rovéréaz ».**

**Réponse au postulat de M. Guy Gaudard et consorts  
« Rovéréaz – Fauvette : allégeons les contraintes »**

**Réponse au postulat de M<sup>me</sup> Anne-Françoise Decollogny et consorts  
« Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville. »**

**Réponse au postulat de M. Claude Calame  
« 30 km/h sur la "Petite Ceinture" et dans son périmètre. »**

**Réponse au postulat de M<sup>me</sup> Sara Gnoni et consorts  
« Pour une sécurité piétonne accrue autour de la piscine de Mon-Repos. »**

**Réponse au postulat de M<sup>me</sup> Céline Misiego  
« Où sont passées les journées sans voiture ? »**

**Rapporteur : [M. Philipp Stauber](#) (PLC)  
[remplacé à la tribune par M. Henri Klunge (PLR)]**

**Discussion**

Mme Sara Gnoni (Les Verts) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Guy Gaudard (PLR) ; Mme Anne Françoise Decollogny (soc.) ; M. Claude Calame (EàG) ; Mme Céline Misiego (EàG) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. Fabrice Moscheni (UDC) ; M. Xavier de Haller (PLR) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Mobilité.

<i>Vote s/concl. n° 1</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 1 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 2</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 2 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 3</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 3 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 4</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 4 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 5</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 5 de la commission.
<i>Vote s/concl. n° 6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n° 6 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'approuver la réponse au postulat de M. Manuel Donzé et consorts intitulé « Pour une sécurisation du chemin de Rovéréaz » ;
2. d'approuver la réponse au postulat de M. Guy Gaudard et consorts intitulé « Rovéréaz – Fauvette : allégeons les contraintes » ;
3. d'approuver la réponse au postulat de Mme Anne-Françoise Decollogny et consorts intitulé « Qualité de vie - pour un 30 km/h au centre-ville » ;
4. d'approuver la réponse au postulat de M. Claude Calame intitulé « 30 km/h sur la "Petite Ceinture" et dans son périmètre » ;
5. d'approuver la réponse au postulat de Mme Sara Gnoni et consorts intitulé « Pour une sécurité piétonne accrue autour de la piscine de Mon-Repos » ;
6. d'approuver la réponse au postulat de Mme Céline Misiege intitulé « Où sont passées les journées sans voiture ? ».

**R56-EJQ**  
**Rapport s/**  
**[Rapport-préavis](#)**  
**[N° 2019/42](#)**

**Bilan et perspectives du plan d'action pour une restauration collective municipale avec une haute qualité nutritionnelle, environnementale et sociale (plan RCD) – Réponses aux postulats de M. Johan Dupuis et consorts : « Plus de bio régional dans la restauration collective lausannoise ! » et de M. Fabrice Moscheni : « Réfrigérateurs en libre-service : réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social ».**

**Rapportrice : [Mme Caroline Alvarez](#) (soc.)**

*Discussion*

Mme Caroline Alvarez (soc.) ; M. Johann Dupuis (EàG) ; M. Benoît Gaillard (soc.) ; M. David Raedler (Les Verts) ; Mme Anna Crole Rees (PLR) ; Mme Anita Messere (UDC). ; M. Jean-Luc Chollet (UDC). ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers.

Vœu accepté par  
la Commission

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité clarifie et présente au Conseil communal les principes qui régiront sa politique d'achats labellisés autres que Bio Suisse. »

Vote s/concl. n° 1  
à 7

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions n° 1 à 7 de la commission.

Vote s/concl. n°8

Le Conseil, par une majorité de oui, quelques non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 8 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de prendre acte du bilan de la première opération de restauration collective durable (2015-2018) ;
2. de valider l'adaptation des nouveaux objectifs RCD pour la période 2020-2022 ;
3. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Johann Dupuis : « Plus de bio régional dans la restauration collective durable ! » ;
4. d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Fabrice Moscheni « Réfrigérateurs en libre-service : réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le lien social » ;
5. d'autoriser la Municipalité à utiliser le solde de CHF 682'008.- du montant de CHF 1'194'000.-, prélevé sur le Fonds de développement durable jusqu'à concurrence de CHF 227'336.- par an dès 2020 sur trois ans ;
6. d'autoriser la Municipalité à inscrire aux budgets 2020, 2021, 2022, les montants prévus au chiffre 5 dans le respect des enveloppes allouées.
7. d'encourager la Municipalité à soutenir activement les filières de produits alimentaires garantissant une rémunération équitable des producteurs dans la mise en œuvre des objectifs de la restauration collective durable lausannoise et dans l'élaboration du prochain plan.
8. d'encourager la Municipalité à atteindre l'objectif de 10 journées végétariennes par mois d'ici 2022..

**Clôture**

La séance est levée à 22 h 35.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....